

# • La différence entre la Chine et la France

## Chine: Type de développement

La Chine a conçu principalement 6 types de développement :

- Nouveau quartier urbain
- Parc technologique
- Eco-town lieu de vacances/touristique
- Projet immobilier
- Quartier urbain existé





## 4. Les opportunités et les défis

Si le développement durable consiste en l'équilibre entre le développement économique et la protection

de l'environnement, la construction durable est un processus continu qui implique les acteurs de la chaîne de valeur, des investisseurs aux occupants.

Les défis sont nombreux : comment intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les processus de construction ?

Il est essentiel de développer des outils et des méthodes pour évaluer et améliorer la performance des bâtiments et des territoires.

Le gouvernement chinois a lancé une stratégie nationale de construction durable, avec des objectifs ambitieux pour 2030.

L'Agence française pour le développement durable (AFDD) joue un rôle clé dans la promotion de la construction durable en France.

Des initiatives comme le Green Building Council (GBC) France et le Centre National de la Construction Durable (CNCD) favorisent l'innovation.

Le développement durable est un enjeu majeur pour les villes et les territoires, nécessitant une approche globale et collaborative.

Nous pouvons aussi profiter des expériences et des techniques de la France.

La réglementation française encourage la construction durable à travers des incitations fiscales et des obligations de performance.

Il est essentiel de développer des outils et des méthodes pour évaluer et améliorer la performance des bâtiments et des territoires.

Bibliographie:

[http://worldcongress2015.iclei.org/wp-content/uploads/2015/04/SP1\\_04\\_-Hailong-Li.pdf](http://worldcongress2015.iclei.org/wp-content/uploads/2015/04/SP1_04_-Hailong-Li.pdf)

[http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/2\\_innovations\\_urbaines\\_06.12.2013.pdf](http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/2_innovations_urbaines_06.12.2013.pdf)